

20

Rapport
d'activités

23

Edito



© Henri Derus

Je vous invite à découvrir notre nouveau rapport d'activités, témoin du dynamisme de Mond'Arverne Communauté tout au long de l'année 2023.

Cette année a notamment été marquée par le rapprochement des offices de tourisme de Mond'Arverne Communauté et de Clermont Auvergne Métropole. Ce travail a abouti

à la création d'une nouvelle structure : Clermont Auvergne Volcans. Cette évolution nous permettra de proposer une offre organisée autour de filières d'excellence comme la pleine nature, le patrimoine et l'archéologie, le tourisme d'affaires ou encore le tourisme de bien-être et le thermalisme.

Notre coopération avec la Métropole a également été saluée par l'obtention du label Territoires d'Industrie qui permettra d'accompagner la reconquête industrielle de nos territoires jusqu'en 2027. Nous agissons conjointement pour soutenir l'investissement et l'emploi, notamment en accompagnant l'innovation, les transitions, les enjeux fonciers et les compétences pour répondre aux questions de réindustrialisation, décarbonation, sobriété foncière ou encore attractivité des métiers.

Cette année nous a également permis de mettre en place une nouvelle organisation pour notre réseau de lecture publique en proposant une offre riche et variée sur l'ensemble du territoire, grâce à 7 médiathèques intercommunales et 9 médiathèques communales.

À la lecture de ce document, vous pourrez constater l'action de tous nos agents, pour notre territoire et ses habitants. Je tiens sincèrement à féliciter toutes nos équipes pour leur engagement sans faille.

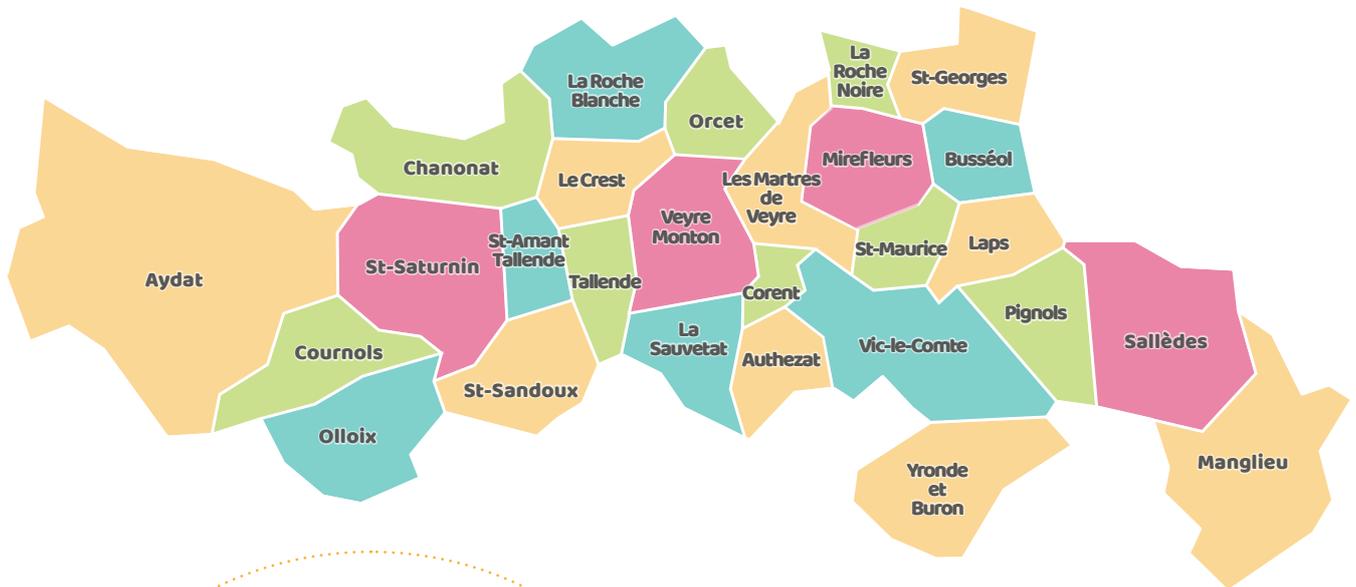
Je vous souhaite une agréable plongée au cœur de l'activité de Mond'Arverne Communauté !

Pascal PIGOT
Président de Mond'Arverne Communauté

Sommaire

Carte d'identité	4
<i>Organisation institutionnelle</i>	
Les instances communautaires	6
Les procédures contractuelles	8
<i>Aménagement et tourisme</i>	
Tourisme	10
Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie	11
Urbanisme	12
Mobilités	13
<i>Solidarités</i>	
Portage de repas	15
Aide à domicile	16
<i>Patrimoine, travaux, insertion</i>	
Piscine Val d'Allier Comté	18
Travaux	19
Insertion par l'activité économique	20
<i>Enfance et jeunesse</i>	
Petite enfance	22
Enfance jeunesse	23
Guichet unique enfance-jeunesse	24
<i>Culture</i>	
Lecture publique	26
Saison culturelle	27
Médiation culturelle	28
Éducation musicale	29
<i>Transition écologique</i>	
Plan climat air énergie territorial	31
GEMAPI	32
Gestion et traitement des déchets	33
<i>Economie</i>	35
<i>Habitat et logement social</i>	37
<i>Finances</i>	39
<i>Moyens généraux</i>	
Ressources humaines	41
Communication	42

Le territoire



27
communes



41 566
habitants
(au 1^{er} janvier 2024)



307 km²



Organisation institutionnelle



© Pixabay

Les instances communautaires

Le conseil communautaire

55 élus siègent au conseil communautaire. Ils sont issus des 27 communes de Mond'Arverne Communauté. Les sièges sont attribués selon des critères démographiques, dictés par la loi.

Le conseil communautaire se réunit plusieurs fois par an. Les sessions sont publiques et se déroulent au siège administratif, à Veyre-Monton.

Chiffres 2023

- 55 conseillers communautaires
- 20 femmes et 35 hommes
- 72,73 % taux de participation moyen
- 11 conseils communautaires organisés

Le bureau communautaire

Le Bureau de Mond'Arverne Communauté est composé du Président et de 9 vice-présidents. C'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets intercommunaux.

Il se réunit régulièrement, le vendredi matin, pour préparer les réunions du conseil communautaire et examiner les propositions des commissions thématiques.

Chiffres 2023

- 10 membres (le Président et les 9 vice-présidents)
- 36 réunions organisées
- 88,33 % taux de participation moyen

Les commissions thématiques

Mond'Arverne Communauté compte 9 commissions thématiques selon les champs de compétences ou les problématiques de la communauté de communes. Les commissions sont pilotées par le vice-président en charge de la délégation. Chaque commission est composée d'un représentant par commune et se réunit 1 fois par trimestre. Leur mission est d'étudier et de proposer des orientations et des actions en lien avec chaque thématique. Le bureau communautaire peut les valider et les soumettre au vote du conseil communautaire.

Chiffres 2023

- 10 commissions thématiques (aménagement du territoire, tourisme, transition écologique, habitat et logement social, action économique, solidarités, enfance / jeunesse, culture, finances, patrimoine communautaire / travaux / insertion)
- 41,07 % taux de participation moyen
- 25 réunions de commissions organisées

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

La Commission locale d'évaluation des charges transférées est chargée de procéder à l'évaluation du montant total de la charge financière dévolue à l'EPCI, du fait des compétences transférées par les communes membres. Elle est composée de 29 membres (maires des 27 communes et membres du bureau) et s'est réunie à une reprise en 2023, le mardi 20 juin (taux de participation de 41.38 %).

La conférence des maires

La conférence des Maires réunit l'ensemble des maires des communes membres, à l'initiative du président de Mond'Arverne Communauté, au moins 1 fois par trimestre.

Chiffres 2023

- 5 conférences des maires organisées
- 29 membres (maires des 27 communes et membres du bureau)
- 68,28 % taux de participation moyen

Les élus du territoire réunis



@ Mond'Arverne Communauté

Jeudi 15 juin 2023, une centaine d'élus du territoire étaient présents à Veyre-Monton (salle Harmonia) pour une soirée d'échanges avec les membres de l'exécutif de Mond'Arverne Communauté.

Cette rencontre avait pour objectif de revenir sur les projets menés depuis le début du mandat en 2020, et de se projeter sur les chantiers en cours et à mener au regard des enjeux financiers et environnementaux. La soirée aura aussi permis d'aborder la mise en place d'un schéma de mutualisation qui permettra à terme la mise en commun de moyens, d'équipements, de matériels ou de personnels entre l'intercommunalité et ses communes membres.



@ Mond'Arverne Communauté

Un engagement pour le territoire

Les procédures contractuelles

Le Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), mis en place en 2021, permet d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires. Le CRTE regroupe l'ensemble des projets communaux ou intercommunaux du territoire ayant bénéficié de subventions de l'État et d'autres partenaires institutionnels.



Chiffres 2023

Les élus réunis pour un comité de pilotage

Les services de l'État, représentés par la préfecture du Puy-de-Dôme, la Direction régionale des affaires culturelles, l'Agence de l'eau, la Direction départementale du territoire, le service départemental à la jeunesse et aux sports, étaient reçus au siège de Mond'Arverne Communauté, mercredi 14 juin 2023. En présence de représentants des communes du territoire, le comité de pilotage a permis de revenir sur certains projets financés dans le cadre du contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE), mis en place par l'État depuis 2021.

Parmi les quelques 22 dossiers financés avec les fonds d'État sur le territoire de Mond'Arverne Communauté en 2023, deux projets ont notamment été mis en avant :

- Le marché public global de performance de la piscine Val d'Allier Comté, qui permettra un gain énergétique de 40 % sur une durée de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023. Des travaux ont été réalisés à l'été 2023 pour permettre cette amélioration.
- La construction d'un restaurant scolaire aux Martres-de-Veyre. Ce projet se déroulera en deux phases et devrait être achevé pour la rentrée scolaire 2024. Il permettra de remplacer le bâtiment actuel très énergivore et d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

La réunion s'est terminée avec la signature d'un avenant, par le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, Laurent Lenoble, et le président de Mond'Arverne Communauté, Pascal Pigot.

Une aide pour les projets communaux et intercommunaux

- 2 803 111 € d'aides accordées dans le cadre du CRTE pour l'ensemble du territoire
- 11 314 609 € (hors taxe) de projets d'investissement portés par Mond'Arverne Communauté et ses communes membres dans le cadre du CRTE
- 24 640 € d'aides reçues via le programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) pour la conception et la création d'itinéraires VTT, pour un coût total de 30 800 € (hors taxe) du projet

- 14 563 € (hors taxe) pour la mise aux normes des chaudières des multi-accueils de Vic-le-Comte et Saint-Amant-Tallende, avec une subvention de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR) de 4 369€



© Mond'Arverne Communauté



Aménagement et tourisme



© Prod03

Tourisme

Mond'Arverne Tourisme a pour missions le pilotage de l'Office de Tourisme et de l'École de voile d'Aydat. Les missions spécifiques de Mond'Arverne Tourisme sont l'accueil et l'information des visiteurs, la communication et la promotion du territoire, ainsi que l'accompagnement et l'animation du réseau des acteurs touristiques du territoire. L'Office de Tourisme a pour objectif de mettre en œuvre la stratégie touristique définie par Mond'Arverne Communauté.

Chiffres 2023

- 23 730 visiteurs dans les 4 bureaux d'information touristique (hausse de 10 % par rapport à 2022)
- 954 participants aux animations proposées par l'Office de Tourisme
- 41 105 € de chiffre d'affaires pour la boutique d'Aydat (hausse de 6 % par rapport à 2022)
- 257 673,54 € de chiffres d'affaires (HT) pour l'école de voile d'Aydat (hausse de 2,32 % par rapport à 2022)

Clermont Auvergne Volcans : une nouvelle structure touristique pour une offre enrichie

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et avec le rapprochement de leurs offices de tourisme respectifs, Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole proposent une offre touristique commune riche. Cette nouvelle structure est organisée sous la forme d'une société publique locale et permettra aux deux territoires d'enrichir mutuellement leur offre autour de filières d'excellence comme la pleine nature, le patrimoine et l'archéologie, le tourisme d'affaires ou encore le tourisme de bien-être et le thermalisme.

Cap sur la pleine nature

L'année 2023 a été riche au niveau touristique pour Mond'Arverne Communauté en étant retenue comme lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt « Pôle Pleine Nature ». Ce dispositif permet le financement d'un poste d'animateur pour une durée de 3 ans à hauteur de 42%, grâce à des crédits de l'État. Cet animateur mettra en place les actions prévues dans la stratégie de développement des activités de pleine nature pour répondre aux enjeux de la filière : changement climatique, impact environnemental, mixité entre le tourisme et les loisirs, professionnalisation des acteurs, qualité de l'offre, renforcement du partenariat public-privé...

Dans ce cadre, Mond'Arverne Communauté souhaite créer une structure regroupant l'ensemble des acteurs de la filière, dédiée à la professionnalisation, la mutualisation, l'innovation, l'accueil et la commercialisation de prestations de pleine nature sur son territoire.

Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

Le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie propose de découvrir l'histoire de ce site exceptionnel et replonger dans la Guerre des Gaules opposant Romains et Gaulois, au cœur du territoire arverne. Plus qu'une visite, le Musée Archéologique de la Bataille offre un parcours vivant et interactif au cœur de la Guerre des Gaules et de la mythique bataille de Gergovie qui opposa Jules César à Vercingétorix.

Des actions pour les écoles du territoire

Chaque année, des classes sont accueillies pour tester les animations et outils pédagogiques en cours de construction. Pendant une demi-journée, tout le Musée de Gergovie est réservé aux scolaires. L'équipe de médiation est mobilisée pour échanger avec les élèves et enseignants-testeurs afin de recueillir leurs impressions avant que les offres soient commercialisées. Ce partenariat garantit la qualité des propositions scolaires du Musée, et permet de faire des enfants les premiers ambassadeurs de Gergovie.

Pendant l'année scolaire 2022-2023, les élèves de CP de Mirefleurs et de CM1 de Veyre-Monton se sont prêtés au jeu de ces accueils-tests. Au premier trimestre 2023/2024, les enfants de CE2, CM1 et CM2 d'Yronde-et-Buron et de CM1 de Veyre-Monton ont pu s'initier à l'étude des monnaies gauloises. Les élèves de grande section de maternelle d'Orcet et de La Roche-Blanche ont quant à eux découvert l'exposition permanente, visitant pour la plupart d'entre eux un musée pour la première fois.

Un projet de valorisation pour Gergovie et les sites arvernes

Depuis 2022, le Musée de Gergovie évolue avec l'appui de ses partenaires afin de créer une destination touristique et historique de la civilisation gauloise. Cette vision est portée par Mond'Arverne Communauté, partenaire du projet aux côtés de Clermont Auvergne Métropole, du Département du Puy-de-Dôme, de l'État, de la commune de La Roche-Blanche et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui assume l'initiative et la conduite de ce projet ambitieux.

Le 17 novembre 2023, l'ensemble des partenaires a validé la formation d'un Groupement d'Intérêt Public. Une structure qui a pour mission la protection, la valorisation et le développement du plateau de Gergovie et des Sites Arvernes (Corent, Gondole, Les Camps de César). Au cœur du projet figure également la création d'un centre touristique et archéologique d'ambition européenne, connecté à l'actuel Musée de Gergovie.



© Henri Derus

Chiffres 2023

- 47 000 visiteurs
- 370 000 € de chiffre d'affaires, dont 106 000 € pour la boutique (estimation avant clôture de l'exercice comptable)
- 7 500 visiteurs accueillis en groupes
- 2 500 personnes accueillies dans le cadre de visites extérieures
- 220 animations, ateliers, visites guidées
- 109 groupes scolaires accueillis
- 92 000 visiteurs sur le site internet et 55 sujets dans les médias

© Henri Derus





© Canopée Film

Urbanisme

Depuis janvier 2018, Mond'Arverne Communauté est titulaire de la compétence « Urbanisme ». À ce titre, elle est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Jusqu'à l'approbation de celui-ci, les règlements d'urbanisme communaux restent en vigueur.

La finalisation du PLUi repoussée

À la suite des nombreuses réserves notifiées par les personnes publiques associées (PPA) en fin d'année 2023 dans le cadre de la consultation officielle du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Mond'Arverne Communauté a pris la décision de retravailler son projet, en prenant en compte ces observations.

Sur la base du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui exprime les orientations, objectifs et projets de l'intercommunalité, un travail est en cours pour atteindre l'objectif affiché d'une réduction de 49 % de la consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la période 2009/2020. Cette ambition réaffirmée est par ailleurs indispensable pour respecter les obligations de la loi Climat et Résilience fixant une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050.

Planifier l'urbanisme à l'échelle intercommunale

Chiffres 2023

- 33 orientations d'aménagement et de programmation (OAP) retravaillées
- 9 réunions des instances de gouvernance du PLUi (bureau communautaire, comité de pilotage, conférence des maires, conseil communautaire)
- 26 présentations du PLUi dans les conseils municipaux
- 6 réunions avec les services de l'État
- 41 rencontres individuelles avec les communes dans le cadre du PLUi
- 7 rencontres avec des porteurs de projet
- 9 réunions avec les services du Grand Clermont (commission urbanisme, schéma de cohérence territoriale - SCOT...)
- 661 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dont 249 dans les pôles de vie, 282 dans les pôles de proximité et 130 dans les communes rurales

Mobilité

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, Mond'Arverne Communauté dispose de la compétence « mobilité » depuis le 1^{er} juillet 2021. La LOM vise à améliorer la mobilité au quotidien de tous les français et dans tous les territoires, en ayant l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire français par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).



Mieux comprendre les déplacements quotidiens

La Grande Enquête Mobilité coordonnée par le SMTC-AC (Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise) sur les déplacements quotidiens des résidents de l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole s'est achevée au premier trimestre de l'année 2023.

Elle a permis de mettre en évidence une baisse du nombre de déplacements par rapport à la précédente enquête effectuée en 2012 (132 000 déplacements réalisés par les habitants un jour moyen de semaine en 2022 contre 159 600 en 2012). Cette diminution se traduit également dans les distances parcourues (26,8 km parcourus par jour en moyenne en 2022 contre 36 km en 2012).

L'enquête a été réalisée au total auprès de 9 400 personnes tirées au sort, échantillon représentatif des ménages du territoire concerné. Au-delà de Mond'Arverne Communauté, l'enquête concernait un bassin de population de 560 000 habitants, répartis sur 11 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Puy-de-Dôme. Les objectifs de l'enquête étaient de :

- mesurer l'évolution des pratiques de mobilité et détecter l'émergence de nouvelles habitudes de déplacement
- approfondir la connaissance du territoire et des usages en termes de mobilité pour orienter les politiques publiques
- s'adapter pour apporter des solutions de mobilité qui répondent aux besoins des habitants.

Chiffres 2023

- 29 juin 2023 : premier comité de pilotage paritaire sur le partenariat entre Mond'Arverne Communauté et le SMTC-AC
- Novembre 2023 : publication des premiers résultats de la Grande Enquête Mobilité coordonnée par le SMTC-AC
- 4 décembre 2023 : engagement du plan de mobilité simplifié de Mond'Arverne Communauté
- 1 vélo à assistance électrique acquis par le service d'aide à domicile dans le cadre d'une expérimentation sur les modes de déplacement doux



© Média L'Abeille



© Média L'Abeille



Solidarités

Portage de repas

Le portage de repas est proposé tous les jours, sur l'ensemble des communes du territoire (sauf Vic-le-Comte avec un service en gestion municipale). Le service fonctionne du lundi au dimanche (repas du samedi et du dimanche livrés le vendredi). Les livraisons ont lieu le matin, au domicile des bénéficiaires. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) créé sur le territoire de Mond'Arverne Communauté organise le portage de repas.

Des tournées modifiées pour les agents

En raison du déménagement aux Martres-de-Veyre du service de portage de repas au mois de décembre 2023, le périmètre des tournées effectuées par les agents a été modifié afin de proposer des parcours équilibrés au niveau des kilomètres parcourus ainsi que du nombre de bénéficiaires. Cette modification a également pris en compte l'autonomie des véhicules électriques afin de permettre à chaque agent de continuer à proposer un service de qualité (horaires de livraison, temps dédié pour chaque repas livré...).

Un nouveau logiciel pour faciliter la gestion administrative

Le service de portage de repas a fait l'acquisition en 2023 d'un logiciel métier afin de faciliter la gestion administrative des commandes de repas auprès du prestataire, faciliter l'organisation et le fonctionnement des agents, mais aussi limiter la consommation de papier dans un but écologique. Identique à celui déjà utilisé pour le service d'accompagnement et d'aide à domicile, ce logiciel offre un réel gain de temps aux agents, afin de continuer d'améliorer la qualité du service proposé (plus de temps à consacrer aux bénéficiaires pour le maintien du lien social, possibilité de répondre à de nouvelles sollicitations...).

Plus de 50 000 repas livrés en 2023

Chiffres 2023

- 5 agents de portage de repas
- 1 coordinatrice du service
- 316 bénéficiaires (85 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2019)
- 50 889 repas livrés (14 300 repas supplémentaires par rapport à 2019)
- Environ 310 kilomètres parcourus par jour (80 000 km par an)



© Média L'Abeille



© Média L'Abeille

Aide à domicile

Le service est adapté aux besoins des bénéficiaires. Qu'il s'agisse d'un accompagnement ponctuel en raison d'un accident de la vie, ou d'une demande durable, les agents travaillent pour offrir la meilleure solution possible aux bénéficiaires. L'aide à domicile est proposée tous les jours, sur l'ensemble des communes du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) créé sur le territoire de Mond'Arverne Communauté organise l'aide et l'accompagnement à domicile.

De nouvelles solutions de mobilité pour les agents

Déjà engagée au niveau du portage de repas avec une flotte de véhicules 100% électrique, l'action s'est poursuivie au niveau du service d'aide et d'accompagnement à domicile avec l'acquisition en 2023 d'un véhicule électrique. Il est utilisé notamment en cas de panne d'un véhicule personnel des agents et peut aussi être mis à disposition des agents parcourant le plus de kilomètres dans le cadre de leur tournée, avec une rotation toutes les deux semaines.

Le service a également acheté un vélo à assistance électrique en fin d'année 2023. Ce nouveau mode de déplacement doux est mis à disposition des agents afin de réaliser leurs interventions au domicile des bénéficiaires et offre une alternative à la voiture lorsque les trajets sont courts et que la nature des interventions le permet. En cas d'expérimentation concluante, l'achat d'autres vélos à assistance électrique sera effectué.

Des actions pour valoriser le métier d'aide à domicile

Le second semestre de l'année 2023 a été marqué par une intervention de la troupe de théâtre "Arts Qi Med", association qui utilise le théâtre comme un outil de développement personnel et collectif. En effectuant plusieurs ateliers (jeux de rôles, création d'une vidéo...), cette action a permis aux agents du service de faire évoluer leur perception du métier dans un cadre ludique et participatif, tout en contribuant à développer l'estime de soi et la confiance en soi.



© Mond'Arverne Communauté



© Arts Qi Med

Chiffres 2023

- 401 bénéficiaires
- 27 883 interventions
- 37 371 heures productives
- 97 691 kilomètres parcourus
- 76 visites à domicile
- 915 heures de formation et de coordination

Près de 28 000 interventions effectuées en 2023



Patrimoine, travaux, insertion

Piscine Val d'Allier Comté

La Piscine Val d'Allier Comté, de Mond'Arverne Communauté, située à Longues (rue de Vignolat, commune de Vic-le-Comte), est un espace éducatif, sportif et de loisirs, ouvert à tous. Elle répond à toutes les normes d'accessibilité et propose de nombreuses activités tout au long de l'année, adaptées à tous les publics et tous les âges.

Un nouveau site de billetterie dédié

Depuis le lundi 3 juillet 2023, le site de billetterie en ligne de la piscine Val d'Allier Comté permet notamment de s'inscrire pour les nombreuses animations proposées (aquabike, aquapalmes, aquaforme...). Cette nouvelle interface facilite la réservation en quelques clics de la prestation souhaitée en se connectant sur l'adresse : <https://viclecomte.axess.shop>. Des tutoriels accompagnent les usagers pour leur première connexion (création de compte, inscription aux activités).

Ce nouveau système de billetterie ainsi que les tourniquets de contrôle d'accès de la piscine ont été financés par Mond'Arverne Communauté, avec le concours de l'État au titre du fonds « Transformation numérique des territoires dédié aux Collectivités Territoriales - année 2021 ».

Une enquête sur l'avenir de la Piscine Val d'Allier Comté

Cette enquête proposée aux usagers et habitants du territoire au printemps 2023 a permis de recueillir plus de 1000 réponses et avis sur les pistes d'évolutions futures de l'équipement.

Les résultats ont mis en avant la satisfaction des répondants concernant les équipements à disposition sur place, avec 3 bassins distincts (une pataugeoire, un bassin ludique et un bassin sportif). La qualité de l'accueil des agents et la propreté des locaux ont également été saluées, ainsi que la richesse d'animations proposées. Sur les 1023 réponses recueillies au total, 82 % concernent des usagers réguliers ou occasionnels de la piscine Val d'Allier et 90% sont des habitants du territoire de Mond'Arverne Communauté.

Concernant les changements souhaités, les équipements sont notamment concernés (création de jeux d'eau, bassin extérieur et espaces de détente) ainsi que l'augmentation des plages d'ouverture au public, des créneaux de nage libre ou encore du nombre de cours collectifs proposés. Toutes ces pistes de travail seront étudiées par les élus communautaires et pourraient donner lieu à des évolutions dans les années à venir, en fonction des contraintes techniques de l'équipement et des capacités financières de Mond'Arverne Communauté.

Un espace éducatif, sportif et de loisirs, ouvert à tous



© Henri Derus



© Henri Derus

Chiffres 2023

- 120 202 personnes accueillies au total (bain public, animations, scolaire et associations)
- 45 674 entrées (bain public)
- 32 810 scolaires accueillis
- Plus de 1000 réponses recueillies lors de l'enquête auprès des habitants et des usagers sur l'avenir de l'équipement

Travaux

Afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants, Mond'Arverne Communauté réalise différents aménagements sur son territoire. La direction des services techniques a pour mission principale le pilotage des projets techniques de la collectivité : programmation et suivi des travaux, mais aussi gestion, pilotage et suivi des contrats de maintenance et d'entretien ainsi que des marchés publics.



Finalisation de la voie verte

Mardi 25 juillet 2023, une passerelle a été installée au-dessus de la Veyre, aux Martres-de-Veyre. Cette structure permet d'assurer la continuité du tracé de la voie verte entre Pont-du-Château et Authezat. Pour la construction de la passerelle, un matériau répondant aux critères de haute qualité environnementale a été choisi, avec le robinier. Cette essence locale écoresponsable est naturellement imputrescible.

La portion de la voie verte située sur le territoire de Mond'Arverne Communauté est achevée en très grande partie depuis le mois de novembre 2023, sauf entre Corent et Chadieu sur un tracé qui fera l'objet de travaux ultérieurs, à l'occasion du lancement des opérations sur la partie sud, sur le territoire d'Agglo Pays d'Issoire. Quelques tronçons sont également encore à finaliser entre Pérignat-sur-Allier et Pont-du-Château.

La voie verte entre Authezat et Pont-du-Château est un projet de mise en valeur du territoire, porté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Le Grand Clermont, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Europe. Mond'Arverne Communauté est associée à ce projet en tant que co-maître d'ouvrage et financeur.

Un nouveau pôle pour les services communautaires

Lancés en septembre 2023, les travaux entrepris dans les anciens locaux de la Trésorerie des Martres-de-Veyre se sont achevés en février 2024. Ils ont notamment permis d'accueillir le service de portage de repas avec la mise à disposition d'un bureau, d'une salle de réunion ainsi que de réfrigérateurs pour stocker les repas destinés aux bénéficiaires. Des bornes de recharge ont également été installées pour la flotte de véhicules 100% électrique du service.

Les travaux de réhabilitation intérieure des locaux ont également permis de proposer des espaces de stockage pour les services de la culture, de la lecture publique, le relais petite enfance et le centre technique communautaire. Le bâtiment a également été mis en accessibilité avec l'installation d'un élévateur pour accéder à l'étage, afin d'accueillir l'antenne du Pôle "Adolescents". Par ailleurs, le chauffage du bâtiment est assuré grâce au raccordement au réseau de chaleur de la commune des Martres-de-Veyre, qui assure la distribution des bâtiments publics de la commune.

Enfin, l'antenne Club'Ados du Pôle « Adolescents » a rejoint les locaux au mois de mai 2024 pour accueillir les jeunes dans un lieu réunissant une salle d'activités, ainsi qu'une salle informatique et de loisirs créatifs.

Chiffres 2023

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

- 538 000 € de budget d'investissement
- 176 000 € de budget de fonctionnement
- 300 interventions réalisées par les agents du centre Technique Communautaire

LES CHANTIERS RÉALISÉS

- 72 500 € de travaux au Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie (entretien, réparation)
- 478 000 € dans le cadre de la finalisation de la voie verte sur la partie centrale
- 113 000 € de travaux de voirie dans la Zone d'Activités de La Tourtelle (Saint-Saturnin)

Insertion par l'activité économique

Mond'Arverne Communauté mène une politique en faveur de l'emploi et de l'insertion, en travaillant en étroite collaboration avec l'État, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et ses communes membres. Elle participe au dispositif d'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté économique et sociale, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la fédération des relais ASEVe (Association Solidarité Emploi Vic-le-Comte et ses environs).

Un chantier de plantation sur la voie verte

Dans le cadre des travaux de finition de la voie verte (voir page 19), l'équipe « espace naturels » de l'ASEVe est intervenue durant la seconde quinzaine du mois de mars 2023 afin d'effectuer la plantation de 438 espèces le long du tracé. Ces interventions ont eu lieu principalement sur la portion située entre Corent et Chadieu, ainsi qu'aux Martres-de-Veyre (rue des Cavaliers).

Chiffres 2023

- 113 334 € de subventions versées par Mond'Arverne Communauté
- 23 salariés bénéficiaires du dispositif
- 2 équipes de 8 personnes mobilisées sur le terrain (espaces naturels et patrimoine)
- 15 communes bénéficiaires de 19 chantiers
- 13 chantiers communautaires
- 4 réunions des instances de suivi du dispositif organisées avec Mond'Arverne Communauté (1 comité de pilotage et 3 comités de suivi technique)



© Mond'Arverne Communauté



© ASEVe

Deux équipes d'insertion mobilisées sur le territoire



Enfance et jeunesse

Petite enfance

Plus de 50 professionnels de la petite enfance accompagnent quotidiennement les plus petits dans leur développement et leur épanouissement. Ils exercent dans les 5 structures d'accueil collectif du territoire: 4 multi-accueils et 1 micro-crèche. Mond'Arverne Communauté dispose également d'un Relais Petite Enfance (RPE), composé de 3 antennes.

Chiffres 2023

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- 52 agents dans les 5 structures petites enfance
- 59 enfants accueillis (accueil régulier) au multi-accueil de Vic-le-comte
- 48 enfants accueillis (accueil régulier) au multi-accueil de Saint-Amant-Tallende
- 48 enfants accueillis (accueil régulier) au multi-accueil des Martres-de-Veyre
- 48 enfants accueillis (accueil régulier) au multi-accueil d'Orcet
- 18 enfants accueillis (accueil régulier) à la micro-crèche d'Aydat

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

- 702 familles informées par le RPE
- 239 assistants maternels ayant bénéficié de renseignements individuels
- 254 assistants maternels agréés par la PMI sur le territoire
- 958 places en accueil individuel sur le territoire
- 105 assistants maternels ont participé aux ateliers d'éveil proposés par le RPE, soit 388 enfants concernés

Une journée de cohésion pour les agents

Mercredi 18 octobre 2023, les agents du service petite enfance de Mond'Arverne Communauté étaient réunis pour une journée de cohésion afin de :

- permettre des moments d'échanges entre les différentes structures (multi-accueils, micro-crèche, Relais Petite Enfance)
- apprendre à mieux se connaître en dehors de l'environnement professionnel
- proposer des moments de convivialité pour révéler les forces de chacun
- acquérir de nouvelles connaissances et faire évoluer les pratiques professionnelles.

Après avoir débuté la journée autour d'un petit déjeuner partagé, les participants ont assisté à une conférence intitulée « Regards croisés entre les neurosciences et la bientraitance autour du tout-petit », animée par Christine SCHUHL. L'après-midi était quant à elle consacrée à des activités mêlant adresse, réflexion et physique, au complexe de loisirs Adventure Center.



© Mond'Arverne Communauté

Accompagner les plus petits dans leur développement et leur épanouissement

Enfance jeunesse

Mond'Arverne Communauté propose différentes structures d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 17 ans : accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les 3/11 ans et Pôles « Adolescents » pour les 11/17 ans.



Chiffres 2023

ALSH AYDAT

- 172 enfants accueillis
- 13 842 heures de présence (mercredi)
- 16 089 heures de présence (vacances)

ALSH CHADIEU

- 260 enfants accueillis
- 22 889 heures de présence (mercredi)
- 11 203 heures de présence (vacances)

ALSH LA ROCHE-BLANCHE

- 235 enfants accueillis
- 25 894 heures de présence (mercredi)
- 20 948 heures de présence (vacances)

ALSH ORCET

- 292 enfants accueillis
- 29 031 heures de présence (mercredi)
- 32 738 heures de présence (vacances)

ALSH SAINT-SATURNIN

- 243 enfants accueillis
- 20 921 heures de présence (mercredi)
- 19 338 heures de présence (vacances)

ALSH SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

- 172 enfants accueillis
- 13 198 heures de présence (mercredi)
- 12 648 heures de présence (vacances)

ALSH VIC-LE-COMTE

- 506 enfants accueillis
- 23 853 heures de présence (mercredi)
- 49 984 heures de présence (vacances)

FRÉQUENTATION GLOBALE

315 416 heures totales de présence en 2023
(contre 145 770 heures en 2019)

SECTEUR CAP'ADOS (Vic-le-comte)

- 122 jeunes inscrits
- 6 631 heures de présence

SECTEUR CLUB'ADOS (Les Martres-de-Veyre)

- 54 jeunes inscrits
- 6 786 heures de présence

SECTEUR ESCAL'ADOS (La Roche-Blanche / Orcet)

- 98 jeunes inscrits
- 7 112 heures de présence

SECTEUR PASS'ADOS (Saint-Saturnin)

- 46 jeunes inscrits
- 5 635 heures de présence

FRÉQUENTATION GLOBALE

26 164 heures totales de présence en 2023
(contre 20 113 heures en 2019)

SÉJOURS

- 181 participants durant les séjours organisés en 2023

ACCUEIL ADAPTÉ

- 71 enfants accueillis dans le cadre du dispositif (statut reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- 7 324 heures de présence (mercredi et vacances)
- 7 enfants ont bénéficié d'un accueil adapté, avec un animateur dédié



Guichet unique enfance-jeunesse

Le guichet unique permet aux familles de s'informer sur les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ainsi que sur les antennes du Pôle « Adolescents ». Grâce à cet interlocuteur unique, il est également possible d'inscrire son enfant dans les structures enfance-jeunesse de Mond'Arverne Communauté, tout en gérant la facturation et le règlement des prestations.

Le service à la rencontre des usagers

Afin de répondre aux questions des familles (dossier administratif, portail famille, facturation...), le guichet unique enfance-jeunesse organise depuis le mois de septembre 2023 des permanences dans les accueils de loisirs, sans rendez-vous. Ces temps d'échange sont proposés en fin de journée ou lors de la pause méridienne dans les structures d'Aydat, de La Roche Blanche, de Chadieu, de Saint-Georges-sur-Allier, de Saint-Saturnin et Vic-le-Comte. Des permanences sur rendez-vous sont également proposées toute l'année dans les locaux du service (16 boulevard de Beussat, à Vic-le-Comte).

Des nouveautés dans l'organisation du service

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de certaines nouveautés dans le fonctionnement du guichet unique enfance-jeunesse. L'équipe comprend désormais un nouvel agent à temps plein (temps partiel auparavant, à 50 %) afin de faciliter le traitement des dossiers administratifs, ainsi que les candidatures pour les équipes d'animation des structures.

D'autres changements ont eu lieu en 2023 avec notamment l'évolution de la tarification des accueils de loisirs (ALSH) de Mond'Arverne Communauté afin de prendre en compte l'augmentation du coût du service (masse salariale, énergie, repas...). Dans un souci d'équité et de solidarité, cette hausse est appliquée à l'ensemble des tranches de quotient familial, selon un pourcentage évolutif (+ 2 % pour les tranches les plus basses, + 6% pour les tranches intermédiaires et + 10 % pour les tranches les plus hautes).

Chiffres 2023

- 672 nouveaux dossiers
- 1 409 dossiers renouvelés
- 5,34 % de factures impayées
- 504 722 € de recettes



© Henri Derus

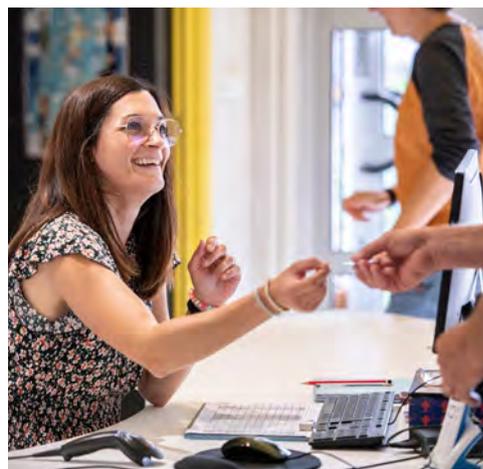
Un service unique pour toutes les structures enfance-jeunesse



Culture



© Henri Derus



© Henri Derus

Lecture publique

La politique communautaire de lecture publique a pour ambition de transmettre de manière ludique le goût de la lecture et de l'écriture, en les associant à différentes formes artistiques et culturelles. À l'exception des médiathèques structurantes du territoire (Saint-Amant-Tallende, Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre), les autres médiathèques sont animées par des bénévoles engagés et passionnés.

Chiffres 2023

- 128 739 prêts
- 4 903 inscrits au sein du réseau (dont 879 nouveaux inscrits)
- 9 agents (8 équivalent temps plein)
- 73 bénévoles
- 65 764 documents disponibles dans le fonds de Mond'Arverne Communauté et 8 791 documents supplémentaires disponibles dans le fonds de la médiathèque départementale
- 59 animations-ateliers proposés dans le cadre des Rencard nomades et 835 spectateurs-participants accueillis

Une nouvelle organisation pour le réseau de lecture publique

L'évolution progressivement mise en place en 2023 s'articule autour de 3 médiathèques référentes (Saint-Amant-Tallende, Vic-le-Comte et Les Martres-de-Veyre). Au total, 7 médiathèques intercommunales sont présentes sur le territoire (les structures référentes ainsi que La Roche-Blanche, Orcet, Chanonat et Aydat). Un lien étroit a été maintenu avec les 9 médiathèques en gestion communale (Saint-Saturnin, Yronde-et-Buron, Le Crest, Sallèdes, Saint-Sandoux, Busséol, Olloux, Manglieu et Tallende) en fournissant le matériel informatique nécessaire, en maintenant l'accès au logiciel et au portail de réservation et en conservant l'accès au fonds documentaire de Mond'Arverne Communauté.

Cette nouvelle organisation renforce le lien entre les bénévoles et les professionnels, par des déplacements des responsables de secteur pour échanger sur le fonctionnement du réseau. Une campagne annuelle de rotation des fonds documentaires a également été mise en place entre les médiathèques intercommunales et communales, afin de renouveler les ressources disponibles pour les usagers.

La médiathèque d'Orcet intègre le réseau

Nouvellement intégrée au réseau de lecture publique, la médiathèque d'Orcet a connu plusieurs changements en 2023. Les locaux ont été réaménagés pour intégrer notamment de nouveaux mobiliers (bacs, étagères...), grâce à l'intervention des services techniques municipaux et communautaires. Une opération de « désherbage » du fonds documentaire a également été menée pendant 2 journées, afin d'évaluer les ressources à conserver ou à supprimer. Tous les documents conservés ont également fait l'objet d'une nouvelle cotation. Enfin, l'équipe de bénévoles a été formée au logiciel de gestion du fonds documentaire (Syrtis). L'inauguration officielle de la médiathèque intercommunale a eu lieu le 26 octobre 2023.

Un réseau structuré sur l'ensemble du territoire

Saison culturelle

La saison culturelle "Scènes éphémères" propose des disciplines et des genres variés : théâtre, cirque, danse, marionnettes, musique... De la très petite enfance aux adultes, elle s'adresse à un large public. Chaque année, la saison culturelle va à la rencontre des habitants de Mond'Arverne Communauté. Ces spectacles professionnels itinérants permettent d'accéder à une offre culturelle de proximité.

Des nouveautés pour la saison culturelle

En 2023, la saison *Scènes éphémères* s'est dotée de deux nouveaux formats : les *Scènes en aparté* et le *Bruit des coulisses*.

Les *Scènes en aparté* proposent des formes légères de spectacles dans des lieux insolites. L'objectif est d'accueillir des jauges plus réduites pour plus d'intimité avec le spectacle, mais aussi de créer du lien entre les spectateurs et les équipes artistiques lors de moments privilégiés et conviviaux. C'est aussi l'occasion de découvrir des lieux parfois méconnus du territoire, parfois privés ou habituellement fermés au public. C'est le spectacle *Entre nos mains*, de la compagnie Wejna, qui a inauguré ce nouveau dispositif, dans le magnifique parc du Château de Montfleury, à Laps.

Le *Bruit des coulisses* propose quant à lui des médiations culturelles gratuites au public en amont ou en aval des spectacles. Des rencontres avec les artistes sont possibles, autour d'un atelier, d'une discussion pour mieux appréhender les spectacles et satisfaire sa curiosité tout en s'essayant à une discipline artistique.

Les *Scènes en aparté* et le *Bruit des coulisses* sont organisés grâce à l'aide financière de la région Auvergne Rhône-Alpes, au titre du dispositif régional Scènes en territoire.



© Henri Derus

Chiffres 2023

- 11 spectacles programmés
- 15 représentations
- 1 557 spectateurs tout au long de l'année
- 142 spectateurs en moyenne par spectacle
- 587 nouveaux spectateurs
- 10 communes accueillant un spectacle
- 75,42 % de spectateurs vivant sur le territoire de Mond'Arverne

© Henri Derus



© Henri Derus



© Henri Derus



Une saison culturelle qui va à la rencontre de ses publics



© Henri Derus



© Henri Derus



© Henri Derus

Médiation culturelle

Explorer, questionner, partager et découvrir. Tels sont les maîtres mots des actions culturelles développées tout au long de l'année sur le territoire. La médiation culturelle, fer de lance de l'accès à la culture pour tous, est au cœur du projet culturel de Mond'Arverne Communauté.

Une immersion inédite dans le monde animal

Du 26 juin au 2 juillet 2023, la compagnie l'Atelier du vent a investi la Loco'motive aux Martres-de-Veyre pour proposer une forme immersive, mêlant exposition de peintures animalières et performances théâtrales : Le cocon & la ménagerie graphique.

Durant une semaine, une quinzaine de groupes a découvert ce projet insolite et reposant, qui donnait l'occasion aux visiteurs de rentrer dans un dôme aux allures céleste, lieu de calme propice à l'observation et à l'imagination.

Pour aller plus loin, des ateliers ont été proposés au public afin de découvrir des techniques picturales comme la gravure et l'impression en sérigraphie, ou encore la création de cartes en papiers découpés à animer en stop-motion.

Ce projet a été mené dans le cadre d'une convention d'Éducation Artistique et Culturelle portée par Mond'Arverne Communauté et soutenue par la Drac Auvergne Rhône-Alpes, la Délégation Académique aux Arts et à la Culture, la région Auvergne Rhône-Alpes et le département du Puy-de-Dôme.

Chiffres 2023

- 837 personnes concernées
- 5 projets menés
- 146 heures d'intervention
- 9 communes impliquées
- 23 structures partenaires

Un accompagnement dans la découverte de l'univers artistique

Éducation musicale

Mond'Arverne Communauté accompagne et soutient les 3 écoles de musique intercommunales associatives du territoire. Elles proposent un enseignement musical selon le schéma musical du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Ces écoles s'ouvrent également sur l'extérieur grâce à des auditions, concerts, scènes ouvertes et participent ainsi au rayonnement culturel du territoire de la communauté de communes.



Chiffres 2023

ÉCOLE DE MUSIQUE MOND'ARVERNE GERGOVIE

- 263 élèves (- de 25 ans)
- 178 608 € de subventions par Mond'Arverne Communauté
- 19 professeurs de musique
- 214 heures d'enseignement par semaine

ÉCOLE DE MUSIQUE MOND'ARVERNE COMTÉ

- 146 élèves (- de 25 ans)
- 76 893 € de subventions par Mond'Arverne Communauté
- 16 professeurs de musique
- 155 heures d'enseignement par semaine

ÉCOLE DE MUSIQUE MOND'ARVERNE LES CHEIRES

- 55 élèves (- de 25 ans)
- 35 340 € de subventions par Mond'Arverne Communauté
- 5 professeurs de musique
- 50 heures d'enseignement par semaine





Transition écologique

Plan climat air énergie territorial



Mond'Arverne Communauté est engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Elle élabore un plan climat air énergie territorial (PCAET), outil de planification territoriale, qui doit contribuer en priorité à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), mais aussi atténuer les effets du changement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Chiffres 2023

Un soutien à la création d'une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable

En 2023, Mond'Arverne a poursuivi son engagement aux côtés de l'association Arverne Durable, qui réunit des habitants du territoire dans le but de créer une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable.

Plusieurs réunions publiques ont été organisées par ce collectif sur le territoire afin de sensibiliser les habitants. Des échanges avec d'autres associations engagées sur cette thématique (GIEC d'Aydat, Les Martres au Vert, l'Association de Défense et de Valorisation de l'Environnement et du Patrimoine...) ont également eu lieu, ainsi que l'organisation de sessions de la Fresque du Climat à destination des citoyens ou encore l'adhésion à des réseaux nationaux (Énergie Partagée et Centrales Villageoises).

Afin d'accompagner le lancement de la coopérative d'énergie citoyenne, le cabinet de conseil coopératif CoopaWatt forme et apporte un appui technique aux membres de l'association dans le cadre d'une levée de fonds prévue en 2024, afin de financer des installations de centrales photovoltaïques sur le territoire. Cette prestation est financée par Mond'Arverne Communauté.

Depuis plus de trois ans, Timothy Marcroft, doctorant-chercheur à l'Université Technique de Norvège de l'Ouest (HVL) accueilli dans le cadre de sa thèse par Mond'Arverne Communauté, accompagne Arverne Durable afin de faire émerger des dynamiques territoriales sur le sujet des énergies renouvelables.

SENSIBILISATION DES ACTEURS

- Mise en place d'un plan de sobriété et d'écogestes à adopter dans son quotidien (mobilité, gestion des bâtiments, gestion des déchets, usages numériques)
- 3 lettres d'information thématiques envoyées aux agents de Mond'Arverne Communauté
- Un éco-challenge organisé pour sensibiliser les agents en matière de gestion énergétique (eau chaude sanitaire, électricité, chauffage) pendant l'hiver 2023/2024

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

- 1 réunion du Club Climat (janvier 2023) pour réaliser un bilan du PCAET à mi-parcours
- 5 réunions avec les acteurs du territoire mobilisés sur la thématique du développement durable, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE

- 2 réunions de travail des référents climat de Mond'Arverne Communauté dans le cadre de la préparation d'un plan de sobriété
- 8 bâtiments communautaires concernés par le plan de sobriété (économie d'énergie, chauffage, consommation d'eau...)

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 4 octobre 2023 : troisième réunion d'un groupe de travail le sujet de la méthanisation
- 21 avril 2023 : mise en service des 2 centrales photovoltaïques installées sur des bâtiments intercommunaux

GEMAPI

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques sur le territoire de Mond'Arverne Communauté et pilote le contrat territorial des 5 rivières. Ce programme d'actions permet d'améliorer la qualité de l'eau et de restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques des bassins versants de l'Auzon, du Charlet et de la Veyre en rive gauche de la rivière Allier, et des bassins versants des Assats et du Pignols en rive droite. En 2023, la prévention des inondations a également été confiée au SMVVA, renforçant ainsi ses compétences.

Les chantiers de restauration de cours d'eau

Des travaux ont eu lieu sur la Veyre à Saint-Amant-Tallende, les ruisseaux du Célet et du Moulin à Saint-Georges-sur-Allier et à Busséol, le Cougoul dans le ravin de Binet à Vic-le-Comte et le Sarsat à Pignols. Ils ont permis de restaurer la végétation riveraine (entretien, plantations...), de mettre en défens le lit et les berges pour les protéger du piétinement par le bétail, de créer des aménagements agricoles et d'évacuer de nombreux déchets. La continuité piscicole a été restaurée sur le Pignols au droit du seuil du Moulin d'Enval.

La plantation de haies

Le SMVVA, en partenariat avec la Mission Haies, accompagne les agriculteurs, propriétaires et communes pour planter des haies et les gérer durablement, avec pour objectifs d'améliorer les ressources en eau et lutter contre le ruissellement.

Sur la saison 2022/2023, 14 projets de plantation ont été menés, pour un total de 7 855 mètres linéaires de haies et 2 223 mètres linéaires d'alignements d'arbres.

La prévention des inondations

Mieux connaître les aléas sur le territoire, améliorer la culture et la gestion des risques, réduire la vulnérabilité du territoire, limiter le ruissellement... Le SMVVA accompagne les communes face aux problématiques rencontrées en lien avec les inondations, le débordement de cours d'eau et le ruissellement de bassin versant, ainsi que sur leurs propres compétences (gestion des eaux pluviales urbaines...).



© SMVVA

Une action pour les milieux aquatiques et la biodiversité



© Marc Vandame

Chiffres 2023

- Près de 8 km de rivières restaurées
- Plus de 2 000 mètres linéaires de clôtures posées
- 1 obstacle à la continuité écologique effacé
- 18 aménagements agricoles créés (abreuvoirs, passerelles pour le bétail)
- Près de 200 propriétaires riverains concernés
- 1 agent dédié à la prévention des inondations recruté en septembre 2023
- 23 communes du territoire rencontrées dans le cadre de la prévention des inondations
- 3 diagnostics ruissellement réalisés

Gestion et traitement des déchets

La gestion et le traitement des déchets est exercée par 3 syndicats sur le territoire communautaire.



S'initier au zéro déchet

Pendant l'été 2023, le SICTOM des Couzes a organisé 3 ateliers pour apprendre à fabriquer son propre « bee wrap » au lac d'Aydat. Grâce à cette pièce de tissu de récupération enduite de cire d'abeille, il est ainsi possible de remplacer le film plastique ou le papier aluminium pour couvrir les plats ou emballer des aliments. Le « bee wrap » peut se réutiliser à l'infini, permettant de réduire ses déchets, tout en réemployant du textile.

Des colonnes pour trier les déchets alimentaires

Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) a installé 5 colonnes pour trier gratuitement ses déchets alimentaires à Corent en 2023. Sur le territoire, les communes de Veyre-Monton, des Martres de Veyre, de Saint-Georges-sur-Allier et d'Orcet bénéficient déjà de ce système de tri des biodéchets.

Des actions de sensibilisation ont également été menées dans 7 établissements scolaires, pour un total de 16 classes accompagnées sur des thématiques comme le tri, la prévention, le compostage, le gaspillage alimentaire, le réemploi et le zéro déchet. Sur le terrain, le SBA a aussi apporté son soutien dans le cadre de 7 manifestations éco-responsables afin de sensibiliser les visiteurs (prêt de vaisselle réutilisable, exposition, outils pédagogiques...).



© SBA

Chiffres 2023

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE

- 47 kg d'emballages recyclables par habitant
- 127 kg d'ordures ménagères par habitant
- 7 471 tonnes collectées à la déchetterie de Veyre-Monton, dont 2 364 tonnes de déchets verts

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

- 1 821,5 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 556,9 tonnes de tri sélectif collectées
- 350,9 tonnes de verre collectées
- 5 272,6 tonnes collectées à la déchetterie de Vic-le-Comte

SICTOM DES COUZES

- 806,9 tonnes de tri sélectif collectées (bacs) et 11,6 tonnes dans les points d'apport volontaire (colonnes)
- 262 tonnes de déchets verts collectées
- 1 660 tonnes de déchets ménagers collectées
- 411 tonnes de verre collectées
- 37 tonnes de textiles collectées



Economije

Économie

L'implication de Mond'Arverne Communauté dans l'aménagement et la gestion des différents sites d'activités économiques permet de conforter le tissu économique local, de favoriser le développement de l'activité économique et par conséquent de contribuer au maintien et au développement des emplois sur le territoire.



Mond'Arverne Communauté et Clermont Auvergne Métropole obtiennent le label Territoires d'Industrie

L'obtention de ce label permet de profiter d'un accompagnement pendant 5 ans (2023 à 2027) et il concerne 183 Territoires d'Industrie au niveau national, pour une enveloppe globale de 100 millions d'euros.

Le programme Territoires d'Industrie vise à poursuivre et à amplifier la réindustrialisation par et pour les territoires en répondant aux enjeux immédiats, en accompagnant la structuration des projets ou encore en favorisant les synergies entre élus et industriels.

Le territoire Clermont Arverne Industrie a désormais carte blanche pour élaborer son plan d'action évolutif. Ces actions permettront de soutenir l'investissement et l'emploi, notamment en accompagnant l'innovation, les transitions, les enjeux fonciers et les compétences pour répondre aux questions de réindustrialisation, décarbonation, sobriété foncière ou encore attractivité des métiers.

Le plan d'action, qui est mis en place à partir de 2024, comporte 15 actions articulées autour de 4 axes :

- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation
- Accélérer la transition écologique et énergétique
- Lever les freins au recrutement
- Mobiliser un foncier industriel adapté.

Chiffres 2023

- 40 contacts de porteurs de projets économiques sur le territoire
- 4 entreprises aidées dans le cadre de l'aide régionale dédiée aux très petites entreprises (TPE)
- 15 393 € d'aides versées aux entreprises grâce aux différents dispositifs
- 9 projets accompagnés par France Active Auvergne sur le territoire de Mond'Arverne Communauté
- 6 projets accompagnés par le Réseau Initiative Issoire Brioude Sancy

Favoriser la réindustrialisation du territoire



© Mond'Arverne Communauté - Entreprise MS



© Henri Derus



Habitat et logement social

Habitat

Mond'Arverne Communauté est en charge de l'habitat et du logement social sur le territoire. Travaillant en partenariat avec divers acteurs et institutions, elle agit pour proposer des solutions concrètes afin de répondre aux besoins des ménages du territoire, tout au long de leur parcours résidentiel.



© Adobe Stock

Une balade thermographique à Saint-Maurice-ès-Allier

Dans le cadre du dispositif Rénov'actions 63, une balade thermographique était organisée samedi 16 décembre 2023 à Saint-Maurice-ès-Allier. Ce rendez-vous a permis aux personnes présentes de visualiser les défauts d'isolation des bâtiments et d'échanger avec un conseiller sur de possibles améliorations. En suivant un parcours dans un quartier de la commune, en compagnie de conseillers Rénov'actions 63 équipés d'une caméra thermique, les participants ont pu découvrir en temps réel les déperditions de chaleur des habitations.

La visite s'est poursuivie par un temps d'échange pour approfondir le sujet, connaître les possibilités d'amélioration et obtenir des conseils pour réaliser des économies chez soi. Le dispositif Rénov'actions 63 est un service public co-financé par l'État, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités (dont Mond'Arverne Communauté).

Mieux habiter en Mond'Arverne

Jeudi 14 décembre 2023, Pascal Pigot, président de Mond'Arverne Communauté, Jean-Claude Bellard, président de Procivis 63, et Jean-Paul Vicat, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, étaient réunis pour la signature de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Cette opération est prévue sur les centres anciens de 9 communes du territoire, à partir de 2024 et pour une durée de 3 ans. Elle vise à aider les propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi que les propriétaires mettant en location leur logement au titre de résidence principale.

L'OPAH est soutenue par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le programme d'action Petites villes de demain, Mond'Arverne Communauté, ainsi que les communes de Chanonat, La Roche-Blanche, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et Vic-le-Comte. L'animation de l'opération est assurée par le cabinet Urbanis.

Chiffres 2023

- 168 nouveaux logements autorisés sur le territoire
- 821 logements sociaux
- 9 logements sociaux livrés
- 5 ménages hébergés dans le cadre de l'accueil d'urgence
- 474 conseils effectués par le dispositif Rénov'Actions 63
- 37 ménages accompagnés dans le cadre d'une rénovation énergétique globale



© Mond'Arverne Communauté



Finances

Finances

La construction du budget est un processus fondamental de la vie d'une collectivité, fruit du travail des élus communautaires membres de la commission des finances. Il traduit l'ambition de Mond'Arverne Communauté pour les projets et les dynamiques de son territoire. Le budget est composé de deux parties. Le fonctionnement est dédié aux charges et dépenses courantes (énergie, salaires, contributions diverses...). L'investissement assure l'amélioration du cadre de vie et le développement des équipements publics. Chaque section doit être présentée en équilibre.

Chiffres 2023

BUDGET

- 34 599 867 € montant total du budget consolidé
- 27 753 777 € montant du budget de fonctionnement
- 6 846 090 € montant du budget d'investissement
- 23 815 143 € montant total du budget après redistribution (État, communes, syndicats de gestion et traitement des déchets)

- 25 724 274 € de recettes de fonctionnement (résultat de clôture)
- 25 003 304 € de dépenses de fonctionnement (résultat de clôture)
- 4 785 007 € encours de la dette au 31 décembre 2023
- 4 748 mandats réalisés
- 5 837 titres émis
- 5 décisions modificatives

FISCALITÉ

- 25,25 % taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE)
- 149 205 € montant des recettes récoltées via la taxe de séjour
- 1,90 % taxe foncière sur le bâti (TFB)
- 10,15% taxe foncière sur les propriétés bâties (TFNB)

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
 - SBA : 9,68 %
 - SICTOM Issoire/Brioude : 15,45 %
 - SICTOM des Couzes : 13,12 % à 14,44 %
- 371 812 € récoltés dans le cadre de la taxe GEMAPI

© Pixabay



Un budget maîtrisé malgré le contexte inflationniste



Moyens généraux



© Pixabay

Ressources humaines

Le service ressources humaines prend part à de nombreuses missions. Ces activités principales peuvent se diviser en deux parties : l'aspect administratif (gestion de la paie et des congés, contrats de travail...) et le développement des talents de Mond'Arverne Communauté (gestion des carrières, gestion des compétences et des performances, management des ressources humaines, recrutement, formation).



© Pixabay

Chiffres 2023

- 252 agents au 1^{er} janvier 2023 (soit 190 équivalent temps plein - ETP)
- 83 % de femmes et 17 % d'hommes
- 171 titulaires et 81 contractuels
- 162 agents de catégorie C, 54 agents de catégorie B et 36 agents de catégorie A
- 5 646 heures de formation
- 144 agents ayant suivi une formation

- 147 866 kilomètres parcourus dans le cadre des missions
- 176 mouvements de personnel (avancement d'échelon ou de grade, reclassement, stagiairisation...)
- 5 réunions du comité technique (CT) et 2 de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)

Développer les talents
de Mond'Arverne Communauté

Communication

Le service communication a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets. Il a aussi pour mission d'informer les habitants de Mond'Arverne Communauté, notamment dans le cadre du magazine communautaire annuel, et d'accompagner les services intercommunaux sur le choix des outils de communication à adopter.

Des visuels décalés pour parler de sobriété

Lancé au premier trimestre 2023, le plan de sobriété de Mond'Arverne Communauté à destination de ses agents s'est appuyé sur des supports de communication originaux afin de sensibiliser et d'interpeler sur les attitudes de chacun au quotidien sur son lieu de travail (mobilité, gestion des bâtiments, gestion des déchets, usages numériques).



© Mond'Arverne Communauté



© Mond'Arverne Communauté

Chiffres 2023

SITE INTERNET

- 64 858 utilisateurs
- 205 600 pages vues
- 109 201 sessions
- 1,9 pages par session

RÉSEAUX SOCIAUX

(chiffres au 31 décembre 2023)

- 3 413 abonnés Facebook (augmentation de 15,5 % sur l'année)
- 1 346 abonnés Instagram (augmentation de 16 % sur l'année)
- 652 abonnés LinkedIn (augmentation de 49,5 % sur l'année)

Valoriser l'action intercommunale



Mond'Arverne Communauté
ZA Le Pra de serre - 63960 Veyre-Monton
T. 04 73 39 62 00 | M. contact@mond-arverne.fr
www.mond-arverne.fr - Suivez-nous sur   